

Comment ?

En cohérence avec la stratégie nationale en matière de soins palliatifs, la consultation collabore avec tous les acteurs impliqués dans les soins palliatifs à Genève.

Le réseau comprend :

- l'équipe mobile douleur et soins palliatifs HUG (site Cluse-Roseraie)
- l'équipe mobile antalgie et soins palliatifs HUG (Hôpital de Bellerive et des Trois-Chêne)
- les infirmières ressources de l'Hôpital de Loëx
- les unités de soins palliatifs 10 et 40 du service de médecine palliative (Hôpital de Bellerive)
- les infirmières spécialistes cliniques et cliniciennes spécialisées en soins palliatifs d'imad
- les médecins répondants et les infirmières ressources en soins palliatifs des EMS
- les médecins du groupement genevois des praticiens en soins palliatifs
- tous les professionnels impliqués dans les soins palliatifs dans le canton.

Facturation

L'assurance maladie rembourse les prestations sous déduction de la franchise et de la participation.

Des prestations infirmières non prises en charge par la LAMal sont facturées aux EMS.

Informations pratiques

Adresse

Imad - institution genevoise de maintien à domicile

Unité de gériatrie et soins palliatifs communautaires

Consultation de soins palliatifs communautaires

✉ Avenue Cardinal-Mermillod 36
1227 Carouge

📞 022 372 33 27

📍 www.hug-ge.ch/medecine-premier-recours/spc

communautaires.soinspalliatifs@hcuge.ch

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Piquet de garde assuré 24h/24 et 7j/7

Informations complémentaires

- Association genevoise de médecine et soins palliatifs

📍 www.palliativegeneve.ch

- Programme de soins palliatifs HUG
<http://soinspalliatifs.hug-ge.ch>

- Programme douleur HUG

📍 <http://reseaudouleur.hug-ge.ch>

- Institution genevoise de maintien à domicile - imad

📍 www.imad-ge.ch

- Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé

📍 <http://ge.ch/dares/planification-reseausoins>

Consultation de soins palliatifs communautaires

Une équipe mobile à votre service



Pourquoi ?

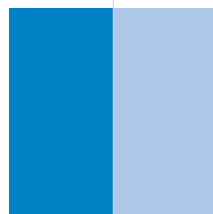
La consultation est composée d'une équipe pluridisciplinaire de deux médecins des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et d'une infirmière d'imad (institution genevoise de maintien à domicile). Elle est au service des patients, de leurs proches et des professionnels de la santé.

Quels sont nos objectifs ?

- Garantir une approche palliative et de qualité à toute personne quel que soit son lieu de vie.
- Favoriser et soutenir le développement des compétences des professionnels de la santé dans le domaine des soins palliatifs.
- Participer à l'accompagnement des proches.
- Améliorer l'information et l'orientation dans le réseau
- Renforcer la coordination entre les intervenants.



Pour qui ?



Les soins palliatifs comprennent les traitements médicaux, les soins physiques, le soutien psychologique, social et spirituel. Ils sont destinés aux personnes souffrant de maladies incurables, potentiellement mortelles ou chroniques évolutives.

A quel moment ?

Ils interviennent principalement au moment où le diagnostic vital est ou paraît engagé et où les soins curatifs ne constituent plus un objectif primaire.

Quels sont les bénéfiques ?

Ils offrent aux patients, compte tenu de leur situation, la meilleure qualité de vie possible jusqu'à leur décès, tout en apportant un soutien approprié à leurs proches.

A qui s'adresse la consultation ?

- Toute personne souffrant de cancer, de maladie chronique évolutive ou présentant des douleurs difficiles à contrôler.
- La famille et les proches du patient.
- Les professionnels de santé.

Quelles prestations ?



La consultation intervient, avec l'accord du médecin traitant, à domicile, en établissement médico-social (EMS), en institution extrahospitalière ou en clinique.

Que proposons-nous ?

- Consultations médico-infirmières.
- Conseils téléphoniques.
- Propositions thérapeutiques (évaluation des symptômes, gestion des traitements).
- Soutien des équipes soignantes.
- Aide à l'évaluation et à l'analyse de situations.
- Aide à la réflexion éthique et à la prise de décision.
- Aide à la rédaction de directives anticipées.
- Orientation de la personne soignée au sein du réseau de soins.
- Information et orientation du public et des proches aidants.
- Activités de formation et de recherche.